

Le Zircus du rémouleur.

De : M.F. Honoré
Publié sur www.bookelis.com

* * *

– Merci grand-père de nous autoriser à venir habiter ici chez vous. Comme on en a discuté ensemble, il nous faudra rapidement faire aménager cette chambre mansardée pour votre arrière petit-fils qui grandit. Si possible avant que nous arrivions. Dit la jeune femme lui ayant rendu visite avec son jeune garçon.

– Ce n'est pas la peine de me remercier ma petite fille. Maintenant que je suis seul dans cette maison depuis que grand-mère est partie... je vous aurai près de moi. En plus, à qui veux-tu que je m'adresse, puisque mon fils et mon petit fils ne sont malheureusement plus de ce monde. Tu es seule toi aussi avec ton fils. La vie est mal faite. Et puis, c'est toi qui devrait hériter de ce patrimoine, n'est-ce-pas ? Alors tiens, puisqu'on en parle... j'aimerais, si tu le peux évidemment, que cette maison passe de ta génération à la génération suivante comme elle l'a toujours été jusqu'à maintenant.

Pendant les travaux d'aménagement, alors que les ouvriers démolissaient une ancienne cheminée ne servant plus depuis longtemps, ne débouchant déjà plus au dessus du toit... en enlevant les briques, est tombée une caisse en bois en forme de gros dé, dont quelques-uns des points étaient effacés par les années.

Que faisait-elle à cet endroit ? Qui l'avait mise ? À quoi servait-elle ? Jamais cette petite caisse n'aurait dû se trouver là. Une de ses faces basculait comme un couvercle. À l'intérieur, se trouvait un morceau de papier kraft plié, épais... suffisamment grand, dans lequel pouvait avoir été enveloppée cette caisse, et une grosse enveloppe entourée d'une ficelle. Sur le papier d'emballage, on pouvait encore y distinguer difficilement une adresse, mais sur les cachets d'oblitération de la poste apposés sur d'anciens timbres d'Angleterre, était encore lisible l'année : mille neuf cent vingt.

À l'aide d'une loupe, on pouvait y déchiffrer ou plutôt deviner que c'était l'adresse de cette maison avec un nom de destinataire : Devémy. Ce nom de famille est encore celui du propriétaire actuel de la maison.

Ayant toujours vécu dans cette maison qui l'avait vu naître, ayant lui-même hérité de ses parents, ce grand-père ne se souvenait pas avoir déjà vu un jour cet objet en bois.

– Ça doit déjà être vieux. Je me demande pourquoi c'était dans l'ancienne cheminée ? C'était sûrement à ma grand-mère. Je me souviens qu'elle rangeait

souvent dans des endroits insolites des souvenirs personnels, des photos et des papiers... et qu'après, il lui arrivait souvent de ne plus savoir où elle les avait mis.

Dans la grosse enveloppe remplie de vieux papiers, s'y trouvait d'autres enveloppes et des cahiers jaunis par le temps, ainsi qu'une ancienne photo craquelée. Sur celle-ci, une péniche sur laquelle sont assises sur le bord, avec les jambes pendantes au-dehors, dans une position étonnante pour cette époque où, habituellement les gens se tenaient droits comme au garde-à-vous devant le photographe, un groupe d'une quinzaine de personnes composé de neuf enfants, deux jeunes filles, une jeune femme et trois hommes dont un, paraissant beaucoup plus âgé... et un chien. Au dos de celle-ci, une longue liste de prénoms ainsi qu'une date écrite : dix neuf cent quatorze.

– Tout ça, ce n'est que des vieux papiers ! Dit-il à sa petite fille devant venir habiter chez lui. À mon âge, je ne vois plus très bien et le passé, c'est du passé ! Tu regarderas si tu veux ce que c'est. Tu pourras récupérer les anciens timbres pour des collectionneurs et le reste... tu pourras en faire ce que tu veux. Tu pourras même les brûler. Ça doit être d'anciens souvenirs sans importance qu'avait conservé ma grand-mère.

Afin de ne pas jeter des choses sans savoir si c'était réellement sans importance et en connaître un peu plus, la jeune femme y regarda de plus près.

Ce gros dé devait être celui qu'aurait utilisé un dénommé petit Louis pour effectuer un numéro de contorsionniste, une lettre d'une dame appelée Augustine et retrouvée dans ces papiers le confirmant.

Ce cube était resté depuis toutes ces années dans cette cheminée inutilisée. Qui pouvait l'y avoir mis, rempli de ces vieux papiers, de ces vieilles lettres jaunies par le temps, ainsi que cette photo de péniche avec ces personnes, sinon les habitants de cette époque... les Devémy.

En l'an mille neuf cent vingt, alors que la guerre fût terminée depuis deux ans, c'était encore le temps de la reconstruction et des réparations des dégâts occasionnés par celle-ci. Après être passée par d'innombrables horreurs, la population avait la hantise de voir les ennemis revenir un jour et, tout en rénovant leur habitat, mettait à l'abri ce qui semblait leur paraître important à leurs yeux.

Les jeunes gens de cette période ayant eu la chance de revenir vivants de la guerre, le fils des personnes appelées Devémy, avait certainement hérité de la maison au décès de ses parents. Ceux-ci, après leur disparition, l'auraient

également laissée en héritage à leur fils et, de génération en génération, le nom de famille restant... ce grand-père devait être le petit-fils des gens de cette époque.

Sur une longue lettre signée d'Augustine datant de mille neuf cent vingt, on peut lire :

« Chère madame Devémy.

J'espère que vous allez bien ainsi que votre mari, et que votre fils est revenu chez vous sain et sauf.

Je ne vous ai pas écrit avant car avec cette guerre que nous avons traversée, nous avons tous été perturbés. Robert et moi, sommes maintenant mariés officiellement.

Nous avons effectué d'énormes recherches afin de retrouver monsieur Michel, mais partout où nous nous sommes adressés, elles sont restées infructueuses. Depuis ce jour où les Allemands nous ont séparés, nous ne savons pas ce qu'il est devenu, sinon qu'ils devaient l'envoyer en Allemagne dans un de leurs camps de prisonniers civils.

Si vous avez l'occasion de le rencontrer, je vous remercie par avance de lui donner ce cube de bois, où le petit Louis effectuait ses contorsions, ainsi que tous les papiers et courriers que la petite Alfreda avait ramassés quand les Allemands ne nous avaient accordé que quelques minutes pour prendre des affaires. J'y ai laissé la totalité de ce qu'elle avait emporté, même des lettres personnelles que j'avais conservées en souvenir. Nous pensons que cela lui ferait plaisir de retrouver ses notes. La gamine n'avait pas pensé qu'elle aurait plus besoin d'autre chose pour vivre, qu'avec ces quelques papiers qu'elle avait ramassés et mis dans le cube. En me les confiant, elle paraissait si heureuse d'avoir pris ces affaires, ainsi que les cahiers de... et pour "pépère Michel", que personne n'a eu le cœur de la gronder. Grâce aussi à ce geste, nous avons ainsi tous nos papiers et, comme vous le savez, nous aurions été très inquiétés par la suite si nous ne les avions pas eus en notre possession.

"Pépère Michel" était déjà âgé quand nous étions avec lui. Si malheureusement il est décédé, nous aimerions lui rendre hommage mais pour cela, il nous faudrait connaître le lieu où il repose... si toutefois vous connaissez l'endroit vous-mêmes.

Nous n'avons également plus eu de nouvelles d'aucun des enfants. J'espère que de votre côté vous pourrez peut-être nous en donner.

Ma sœur Clarisse, et Maria, vivent avec nous en Angleterre et suivent une formation afin de devenir infirmières. Elles ont déjà beaucoup de pratique, puisqu'après notre retour à la ville de commandement allemande près de chez vous, après avoir trouvé des familles d'accueil pour les enfants (que de tout cœur nous espérons qu'ils vont tous bien), l'aumônier Allemand nous avait fait intégrer dans les services d'infirmerie.

Robert et Boris ont réussi grâce au réseau Alice de passer en Angleterre, mais cela vous devez l'avoir appris. Boris est ensuite retourné en Russie retrouver sa famille.

Dès la fin de la guerre, Robert est venu nous chercher afin de nous emmener toutes les trois dans son pays et, comme il l'avait promis, nous nous sommes mariés. J'attends maintenant un enfant de lui et j'ose espérer que celui-ci n'aura pas le malheur de connaître de toute sa vie, les horreurs que nous avons dû subir.

Encore des milliers de fois merci, pour tout ce que vous nous avez aidé pendant ces moments difficiles.

En espérant que vous pourrez nous apprendre d'excellentes nouvelles sous peu, soit de lui ou de l'un ou l'autre des enfants. Par avance, merci !

Robert, Maria et Clarisse, se joignent à moi pour vous faire part de toute notre amitié.

Augustine. »

Sur de vieilles coupures de journaux, collées et datées avec soin sur des cahiers, sous lesquelles ont été rajoutés des commentaires ainsi que des lieux avec la liste détaillée de ce qui a été effectué comme travail, on peut lire :

Vingt huit juin mille neuf cent quatorze. Assassinat de l'archiduc François-Ferdinand, héritier du trône d'Autriche-Hongrie et de sa femme Sophie Chotek.

Trente et un juillet. Jean Jaurès est assassiné par balles à Paris, alors qu'il était attablé avec des amis dans un restaurant. Jaurès recherchait par tous les moyens d'empêcher que n'éclate la guerre.

Deux août. Le gouvernement français décrète la mobilisation générale pour défendre le Pays et aider ses alliés contre l'invasion allemande. Dans les gares, les trains sont bondés, partant pour effectuer le rassemblement des mobilisés dans les casernes : «Fleur au fusil, moral d'acier, espoir en une victoire éclair» annoncent les journaux. Des quais, montent des chants patriotiques mêlés

aux larmes des mères, des épouses, des enfants... quittant un fils, un époux, un père, un ami. «Nous serons à la maison avant Noël !»... qu'ils disent.

Raymond Poincaré, président de la République écourte son voyage en Russie. À son arrivée à Paris, le ministre de la guerre Adolphe Messimy était présent. Sur leur passage la foule criait : «Vive la France ! Vive l'Armée ! Vive la Russie ! Vive l'Angleterre !».

Trois août. L'Allemagne déclare la guerre à la France.

Quatre août. La Grande-Bretagne, afin de défendre la Belgique, déclare à son tour la guerre à l'Allemagne.

Sept août. Le chef du gouvernement René [Viviani](#), président du Conseil, incite les femmes des zones libres à travailler avec son discours : «Aux femmes Françaises ! Debout femmes françaises, jeunes enfants, filles et fils de la Patrie. Remplacez sur le champ du travail ceux qui sont partis sur les champs de bataille ! Debout, à l'action, au labeur ! Il y aura demain de la gloire pour tout le monde !».

Dix huit août. Des écoles sont fermées afin de les transformer en infirmeries pour l'accueil des nombreux blessés qui arrivent.

Vingt deux août. Les Anglais du corps expéditionnaire débarquent en France. Le roi Albert premier, lance un appel à la France et au Royaume-Uni de Grande-Bretagne pour l'aider à la défense de son pays contre l'ennemi.

Vingt trois août. Des troupes anglaises arrivent en France pour lutter contre les Allemands. Il est prévu qu'avec le plan Schlieffen, nos poilus devraient réussir à reconquérir le pays Français en moins de six semaines.

Vingt quatre août. Départ des derniers trains d'évacuation de population civile quittant les villes occupées. Des milliers de Belges et de Français du nord du Pays se sauvent, partant sur les routes à la recherche de lieux de refuge où pouvoir se mettre à l'abri.

Vingt cinq août. Les Allemands n'ont pratiquement pas rencontré de résistance. Ils sont arrivés aux portes des villes n'étant défendues que par très peu de soldats Français, trouvant sur place et s'appropriant immédiatement, de grands stocks de produits et denrées militaires entreposés dans les casernes.

Sur un autre des cahiers est noté :

Devant le refus de la Belgique à les laisser passer, les Allemands ont attaqué par le Luxembourg et ont fait de véritables massacres. Ils font passer des patrouilles d'uhlands. Au début appelés urlans, ils étaient pris pour des soldats Anglais. Ce sont des cavaliers armés de lances. Ils avancent par groupes de six

ou sept comme des ombres, semant la terreur partout où ils passent, que ce soit dans les campagnes ou dans les villes. Ils soupçonnent constamment un ennemi probable qui se serait caché. Les maisons sont systématiquement fouillées et détruites ou incendiées après pillage. Ils emmènent beaucoup de prisonniers de guerre pris dans les régions occupées. Avant de boire ou donner à boire à leurs chevaux, ils font toujours boire un otage avant, au cas où l'eau y aurait été empoisonnée.

Une rumeur se propage disant que ces grands guerriers coupent les mains des enfants, exécutent de nombreux civils, violent les femmes et les jeunes filles, qu'ils démolissent tout sur leur passage, arrosent les maisons de pétrole afin d'y mettre le feu, puis prennent des petits enfants jusqu'à dans les bras de leur mère et les jettent dans les flammes. Ils utilisent aussi des femmes comme boucliers humains dans leurs combats dans les rues. Des villes entières ont été incendiées, des centaines de personnes civiles tuées et d'autres emmenées comme otages.

Devant ces atrocités rapportées, certainement amplifiées, il n'est pas étonnant que de nombreuses familles bourgeoises et paysannes quittent leur région afin d'essayer de se rendre vers les Pays-Bas ou la Grande-Bretagne. Les plus riches prennent leur automobile, mais beaucoup... les plus pauvres, sont obligés de partir à pied avec leurs maigres biens entassés sur des charrettes, ou même des brouettes.

L'ennemi place des armes lourdes dans tous les coins des villes et villages assiégés. Dans presque toutes les maisons encore debout, sont logés des militaires allemands faisant partie des troupes d'étapes. Sur tous les bâtiments publics sont affichés des avis à la population civile indiquant que, par suite de la situation militaire, les habitants seront évacués pour leur propre sécurité dans des régions situées plus en arrière, mais que, par manque de moyens de transport, les habitants ne peuvent emporter avec eux que le minimum, car ils devront faire une marche susceptible d'être assez longue. Les routes de marche seront désignées par les Commandements d'Étapes.

Les évacués devront être logés et nourris dans les communes situées sur les routes de marche appelées haltes de route. Carte d'identité, cartes de contrôle et de travail seront à porter en permanence sur soi. Les hommes, femmes, vieillards et enfants civils restant sur place, devront exécuter des travaux obligatoires. Les soldats Français qui ne se seront pas rendus et se seront cachés, seront fusillés comme espions dès qu'ils seront découverts.

Les maires sont chargés d'annoncer aux familles de leurs villes les douloureuses nouvelles de décès, et obligés de veiller à mettre au passage des troupes ennemies des seaux remplis d'eau fraîche pour désaltérer leurs hommes et leurs chevaux. Dans les grandes villes, ils doivent mettre en place des cuisines populaires collectives pour effectuer des distributions de repas.

Les occupants obligent tout le monde à saluer leurs officiers. L'ennemi exige des mairies d'avoir des listes de noms d'otages pour éviter tout geste d'hostilité des habitants envers eux. L'armée allemande prend parmi la population civile des territoires occupés des groupes d'otages, les retenant dans des lieux stratégiques comme les aérodromes ou les gares, s'en servant comme boucliers humains. Les otages servent aussi à répondre de la tranquillité de la population et des actes de sabotage qui pourraient être commis contre les troupes... comme tirer sur des soldats ou couper les fils du téléphone. Ils sont principalement choisis parmi les notables et les élus. Quand il y a infraction, des représailles financières s'abattent sur la population des zones occupées, suivies par la déportation de civils dans des camps où ils y sont astreints aux travaux des champs ou de l'industrie.

Des visites sanitaires sont imposées à tout civil de quinze à cinquante cinq ans. Des visites intimes approfondies, spécialement réservées à des adolescentes, des jeunes femmes et de très jeunes enfants choisis, issus de toutes classes sociales confondues, sont effectuées par des médecins-majors allemands. Ils disent que pour leur sécurité, ces sélectionnés seront rapidement déportés vers l'Allemagne. Certains pensent que ces déportées féminines vont plutôt servir à une procréation allemande forcée. Que les enfants, pour la plupart encore bébés, vont devenir Allemands à leur insu, et serviront au repeuplement et à la colonisation des régions allemandes, ou encore servir comme cobayes à des expérimentations médicales.

Beaucoup d'interdictions sont affichées comme celle de rentrer en contact avec les prisonniers de guerre exhibés pendant les défilés.

En remplacement des journaux français qui sont interdits, ils n'autorisent que la publication de la gazette des Ardennes. C'est un journal allemand rédigé en français, très hostile à l'Angleterre et à la Russie. Les informations sont tellement mensongères que même des soldats allemands n'y croient pas ou plus. Heureusement qu'il y a la possibilité d'avoir quand même de temps en temps des journaux clandestins comme le réveil du Nord ou le Bruxellois.

L'occupant impose l'utilisation de nouveaux noms de lieux, ainsi que son heure qui est de deux heures de plus que l'heure habituelle française. Ils ont mis

aussi en place de nombreuses taxes... aux possesseurs de vélos... aux propriétaires de chiens, de chèvres... Ils ont fait accrocher dans tous les lieux publics des portraits de leur empereur, organisent souvent des fêtes comme la fête de l'empereur, la fête à l'occasion de l'anniversaire du roi de Bavière... et donnent des concerts publics.

Avec le reste des papiers de cette boîte classés par dates, une tranche de vie de ces personnes sur la photo ressuscite du passé.

L'administration française étant remplacée par les kommandanturs, alors que l'ennemi limitait les déplacements de commune à commune en imposant un laissez-passer payant, monsieur Michel, que tout le monde connaissait sous ce nom... rémouleur de son état, avait obtenu comme itinérant l'autorisation des Allemands de continuer à exercer son métier. Il pouvait donc ainsi se déplacer assez librement dans les villes et villages avec sa meule, s'arrêtant à chaque coin de rue, en agitant une clochette tout en criant :

– Rémouleur, rémouleur ! Repasse couteaux ! Repasse ciseaux !

Malgré toutes les interdictions, les civils avaient toutefois l'autorisation de circuler et de fréquenter les cafés, les restaurants et établissements publics de six à vingt heures. Magasins et cafés restant ouverts de huit heures à sept heures du soir. Dans les rues, les conversations des passants tournaient principalement autour de ce qui était demandé avec insistance aux familles... par le biais des enfants dans les écoles. Les maîtres d'écoles, avec obligation de leur hiérarchie, furent chargés de mobiliser l'esprit de leurs élèves afin de persuader leurs parents à donner de l'argent à l'Etat, en participation aux dépenses de la guerre... profitant au passage d'évoquer les atrocités commises dans les régions envahies par ces "diables de luthériens"... à inculquer une culture de guerre à l'usage des enfants partout appliquée... à l'école, à l'église, dans les rues, dans les lectures et même dans les jeux. Dans les usines aussi, une propagande avec bourrage de crâne stimulait les ouvriers à sortir de l'argent de leur porte-monnaie.

Alors que des clients amenaient au rémouleur ce qu'il était devenu nécessaire d'aiguiser, le curé de la commune où il exerçait ce jour là vint lui parler.

– Bonjour monsieur Michel ! Vous souvenez-vous de la dernière fois que vous êtes venu dans cette commune ? Je vous avais demandé de me repasser

quelques couteaux et m'aider à effectuer quelques petites réparations dans le presbytère. Pouvez-vous passer à l'église lorsque vous aurez terminé votre travail ici ?

– Oui, je me souviens de ces travaux. Y a-t-il un problème avec ce que j'ai effectué pour vous ?

– Non, rassurez-vous. Puis, s'adressant aux personnes présentes : Mesdames et messieurs, vous pouvez faire entièrement confiance à monsieur Michel. Il fait un excellent travail.

– Merci monsieur le curé de vos recommandations. Auriez-vous d'autres petits boulots à me demander d'effectuer ?

– Eh bien... euh oui, c'est ça. Passez donc à l'église, j'y serai. Je vous y attendrai.

Monsieur Michel continua son travail d'aiguiser consciencieusement les derniers objets qu'on lui avait apporté. Par manque de toutes sortes de choses et de marchandises sur les marchés, les échanges firent leurs apparitions. Le troc s'amplifia. Tout étant devenu hors de prix, ses clients n'ayant pas énormément d'argent, il acceptait souvent de se faire régler en espèces. Soit par des œufs, du pain, une pinte de lait (un demi-litre), du pâté, une livre (cinq cents grammes) ou une demi-livre (deux cent cinquante grammes) de beurre, ou encore par quelques pommes de terre, des légumes, une bouteille de vin. Parfois même, plusieurs personnes s'unissant pour lui donner du travail, celui-ci étant plus conséquent, en échange, il était payé par un troc plus important avec un poulet, un lapin, un jambonneau ou autre. Ce qu'il n'utilisait ou ne consommait pas directement lui servait à effectuer d'autres échanges. Il lui arrivait parfois aussi de travailler en échange d'un repas complet, ou encore d'un hébergement pour la nuit.

À l'église, le curé l'attendait en grande conversation avec le maire de la ville qui, depuis sept ans déjà, dirigeait cette commune avec son conseil municipal. Malgré les menaces d'être arrêté et d'être déporté, il était l'un des maires essayant de s'opposer aux ordres allemands, en criant haut et fort dans les kommandanturs que : selon l'article quarante cinq de la convention, il est interdit de contraindre la population du territoire occupé à prêter serment à une puissance ennemie. Il était accompagné de son épouse pour qui le rémouleur avait également déjà travaillé.

Le voyant attendre à distance la fin de leur discussion, le curé lui fit signe d'approcher.

– Merci monsieur Michel d’être venu. Nous vous attendions. Je pense que vous devez connaître monsieur le maire et son épouse. Dans la rue, je ne pouvais pas vous parler franchement ni directement, à cause des espions ayant des oreilles qui traînent partout. C’est pour cela que je vous ai demandé de passer à l’église. Ici, c’est mon domaine. J’en connais tous les coins et recoins. J’ai demandé à ce que monsieur le maire soit présent, et on peut compter aussi sur la discrétion de son épouse. J’en viens au motif de ma demande pour que vous passiez me voir. Voilà que pas plus tard qu’hier, j’ai été appelé en urgence à l’hospice de la ville voisine pour y donner une messe à des blessés militaires. C’est la première fois qu’on me le demande. L’abbé, qui est l’aumônier de la chapelle, ainsi que les religieuses présentes sur place, sont tellement surchargés de demandes auprès des blessés, qu’ils ne peuvent plus assumer ce service. Vous n’êtes pas sans savoir que tout est sous la surveillance et le contrôle des Allemands. J’y ai été assisté par un vicaire Allemand. Cet homme, même s’il fait partie des envahisseurs, est à mon avis un bon gars. Un humain qui comme nous, est pris dans la tourmente de cette maudite guerre. Je ne vais pas y aller par quatre chemins. Vous qui êtes coutumier d’aller et venir dans les villes et villages... je laisse madame continuer.

L’épouse du maire prit alors la parole.

– Savez-vous que l’abbé d’une commune proche a été exécuté il y a deux jours par les troupes occupantes ? C’était un brave homme ce curé... nous le connaissions personnellement.

– Oui, j’en ai entendu parler que les boches, heu pardon... les Allemands ont exécuté un curé. Mais qu’est ce qu’il a fait pour qu’ils le passent par les armes ? Il me semble pourtant que dans les conventions de guerre, il est prévu de protéger les blessés quels qu’ils soient, les civils, les prisonniers... et que les curés en qualité de prêtres, ont le droit s’ils sont mobilisables, d’être intégrés dans une formation sanitaire de l’armée.

Monsieur le maire intervint à son tour :

– Rassurez-vous ! Vous n’avez pas à vous excuser d’utiliser le mot boche pour les Allemands. Dans la région, tout le monde les surnomme ainsi. De toute manière, ils le savent très bien. Il y a des régions où on les appelle les alboches, dans d’autres, les fridolins... les fritz. Enfin, que ce soit par ce surnom ou un autre, c’est pour nommer tous ces soldats de tout l’empire allemand qui serait composé des Prussiens, des Bavaois, des Saxons, des Wurtembergeois et des Badois. Pour revenir au motif de notre conversation... l’abbé qui a été exécuté, n’obtenant pas du siège du gouvernement provisoire les renseignements qu’il

sollicitait, s'était rendu à bicyclette jusqu'à celui-ci mais s'est fait arrêter en revenant. Il voulait connaître ce que les hommes mobilisables, bien que possédant un livret militaire sur lequel est indiqué sur le fascicule de mobilisation ce qu'ils doivent faire et où se rendre en temps normal, ce qu'ils peuvent ou doivent faire quand ils sont, comme en ce moment dans le pays occupé. Quand il en est revenu, en passant au poste de contrôle des Allemands à un passage à niveau, alors qu'ils l'avaient laissé passer, il y est retourné pour réclamer son sauf-conduit qu'ils avaient omis de lui restituer. Soupçonneux sur sa franchise et sa façon hautaine pour parler... comme ils ont dit, ils l'ont arrêté et conduit à la gare. L'ont passé à la fouille corporelle complète et ont découvert dans une de ses bottines, un document sur le rappel des classes militaires françaises. Un conseil de guerre allemand composé de personnes totalement étrangères dans le civil aux affaires militaires, s'est immédiatement réuni dans une salle de café avec un sergent-major ayant servi de secrétaire-interprète. L'abbé a été condamné à mort sans possibilité de recours.

La femme du maire compléta la conversation :

– Ils ne lui ont laissé seulement que deux heures pour écrire un dernier mot à sa mère et ses paroissiens. Le commandant Allemand lui a même refusé de parler au doyen qui était pourtant à proximité.

Le curé rajouta à son tour :

– C'est l'aumônier Allemand m'ayant assisté à la messe qui lui a apporté la Sainte communion. A six heures du matin, l'abbé a été amené contre le mur d'une maison pour y être fusillé. Ces assassins l'ont fait enterrer immédiatement sur place, sans aucune cérémonie. Toute la journée, ça n'a été qu'un défilé de ses connaissances et amis souhaitant le mettre en terre plus décemment. Le commandant de place de la ville a fait mettre à l'affichage, qu'il avait affirmé ce jugement et la mise à mort de l'abbé parce que celui-ci avait été pris vers minuit à vélo, sans aucune permission, le long du chemin de fer, porteur d'ordres cachés sur lui du gouvernement français. Il en a aussi profité pour infliger en représailles à la commune, une contribution de guerre assez conséquente à régler.

La femme du maire reprit :

– De hauts responsables Français ont quand même réussi à obtenir par l'intermédiaire de la kommandantur l'autorisation d'exhumer le corps de l'abbé. Ils l'ont fait mettre en bière hier.

Le curé précisa alors :

– Nous étions présents à son enterrement. Il y avait énormément de monde. Les maires des communes voisines étaient également présents. Nous avons pu faire part des dernières volontés de l'abbé aux plus influents. Ses dernières paroles m'ont été transmises par cet assistant de messe Allemand, imposé à l'hospice lors de mon intervention. En discutant entre nous, nous pensons tous, que vous êtes une des rares personnes dans le contexte actuel de la guerre à pouvoir remplir une mission assez particulière. Avez-vous à votre disposition un laissez-passer allemand pour l'exercice de votre métier ?

– Oui bien sûr. Je peux me rendre quand je le souhaite dans n'importe quelles communes avoisinantes.

– Donc, vous pouvez aller où bon vous semble avec l'accord des Allemands ?

– Oui, tout à fait ! Je peux me rendre ici ou là, ou ailleurs avec mon laissez-passer, un peu comme les vivandiers qui eux, sont autorisés à suivre les troupes pour leur vendre des vivres. Mais où voulez-vous en venir ? Quel est donc ce travail que vous souhaitez me demander ?

– L'abbé a confié un dernier secret avant son exécution. Il a fait promettre au vicaire Allemand de faire le nécessaire pour que de jeunes enfants orphelins qu'il avait recueillis, ne soient pas laissés dans une ferme en attendant leur rapatriement vers une zone plus tranquille. Il y en aurait quatre. Si vous acceptez cette mission pendant votre travail, en continuation de l'œuvre de l'abbé exécuté, soyez assuré de notre reconnaissance à tous. Je vous promets que tout le temps où je serai ici, je ferai tout ce qui est dans mes possibilités pour vous aider à vous occuper d'eux. Acceptez-vous cette responsabilité ?

– En ai-je seulement le choix ? Demanda monsieur Michel en souriant.

– Humainement parlant... je ne le pense pas, mais c'est à vous de choisir, de décider. Il faut que vous sachiez aussi que vous serez considéré comme étant sous la protection de la Croix-Rouge, et dépendrez ainsi d'une caserne où le vicaire Allemand m'a certifié également que le nécessaire pour les repas, des bons de nourriture, vous seraient fournis par l'armée allemande... livrés même, par des estafettes motocyclistes effectuant en même temps la distribution du courrier aux troupes. Tout cela avec l'accord du directeur de la poste militaire, son ami personnel.

Depuis le début de la guerre, les kommandanturs avaient autorisé les chambres de commerce à mettre en place sur quelques secteurs, un service postal destiné aux civils. Ce service se servait des lignes de tramway, et desservait les communes situées sur ses itinéraires. Les correspondances devant